

**Sujet :** Fwd: [INTERNET] Projet Eolien Saisy/Aubigny

**De :** PREF71 Reglementation <pref-reglementation@saone-et-loire.gouv.fr>

**Date :** 09/01/2024 14:57

**Pour :** "proc >> pref-proc-env >> PREF71 Procédures environnementales" <pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr>

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Projet Eolien Saisy/Aubigny

**Date :** Sat, 6 Jan 2024 14:36:57 +0100

**De :** Colas

**Pour :** [pref-reglementation@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-reglementation@saone-et-loire.gouv.fr)

Bonjour,

Je m'oppose à ce projet.

Il est impensable de détruire une forêt pour implanter des éoliennes.

On nous parle de biodiversité, de planter des arbres pour combattre le réchauffement climatique. Aussi, les travaux, le passage des engins, vont engendrer divers dégâts, dont du bruit qui

Parasitage lumineux la nuit, alors que certaines communes concernées éteignent l'éclairage

A 1,9 kilomètres se trouve un tunnel appartenant au département dans lequel sont recensées Celles-ci seront dérangées. Il y aura risque de collision et la pression de l'air induite par Normalement, quand il y a chauve-souris répertoriées, les éoliennes doivent être à 4,9 km à

Lieu peu venté, et de temps en temps des rafales, font que sur les 20 ans le rendement sera Et qu'est-ce 20 ans, dans la vie de la planète ?

Quand la vie végétale et animale aura repris sa place, ce qui ne se fait pas en quelques années La construction des éoliennes, l'installation, l'utilisation et le démontage, vont engendrer Au final, peu d'intérêt pour le changement climatique.

Sûrement plus intéressant d'utiliser l'argent sur d'autres énergies renouvelables (solaire,

Installation dans une forêt appartenant à Saisy, mais éoliennes proches d'habitations et c La commune de Saisy qui a voté oui, sera moins impactée. Pas très "démocratique".

Un couloir aérien RTBA qui a été modifié en avril 2023, élargi sur ces communes.

Remarque concernant l'enquête publique.

Pourquoi demander maintenant via cette enquête à toutes les communes environnantes leur avis N'aurait-il pas été plus "logique" de nous demander notre avis dès le début du projet ?

Les prises de décisions se font à l'envers.

Une autre façon de faire pas très "démocratique".

Tout en sachant que la décision finale sera prise par M. le Préfet.

Valérie Colas

